



LE RASSEMBLEUR DE LA CÔTE

Première parution: Le nom de notre journal

DANS CE NUMÉRO :

LE NOM DU JOURNAL	1
SANTÉ-SÉCURITÉ	1
ÉDITORIAL	2
CAMPAGNE CSN	2
COMITÉ DE SURVEILLANCE	3
RÉSEAU D'ENTRAIDE	3
FORMATIONS À VENIR	4

SOMMAIRE :

- Campagne de la CSN: Le public, c'est la santé pour tout le monde! On s'active à la tâche
- La santé et sécurité au travail, d'une importance capitale dans nos milieux de travail
- Dans cette parution: présentation de Lise Robichaud et de Réjean Bradley

Nous aimerions, dans cette première parution du journal depuis notre congrès du mois de mai 2007, prendre le temps de vous saluer bien chaleureusement.

Lors du congrès de mai, M. Guy Côté, militant du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau avait été l'heureux gagnant de notre concours pour trouver un nom à notre journal.

Le nom choisi à ce moment était : « *Le Rassembleur* ». Malheureusement pour nous, un syndicat CSN a déjà choisi ce nom pour son journal. Nous avons dû procéder à un petit changement dans le nom et y avons ajouté: « *de la Côte* ».

Nous espérons que ce journal nous permettra de créer des liens avec vous les membres CSN de la région.

De notre côté, nous vous transmettrons de l'information, mais nous sollicitons également votre participation à nous faire parvenir des articles nous informant de votre vie syndicale, de vos bons coups, de vos moins bons ou de ce qui pourrait intéresser les travailleuses et travailleurs de la région.

Bonne première lecture!!!

L'équipe de la rédaction

On parle de santé-sécurité au Conseil central Côte-Nord



C'est du 21 au 27 octobre 2007 que la CSN a voulu souligner comme à chaque au-

tomne la semaine nationale en santé et sécurité sous le thème « *La prévention, on la prend à coeur* ».

Cette année, nous avons voulu porter une attention particulière à la situation des jeunes travailleuses et travailleurs qui se blessent davantage que leurs aînés. À chaque mois, un jeune travailleur perd la vie au Québec

et ils sont victimes de 24 000 lésions professionnelles par année, dont 1 000 sont permanentes.

Le 23 octobre à Sept-Îles et le 24 à Baie-Comeau, le Conseil central Côte-Nord a organisé une rencontre d'information de style 5 à 7 pour sensibiliser davantage les membres sur les problèmes de santé et sécurité vécus au travail. On a voulu de ce fait, sensibiliser les membres à faire de la prévention dans les milieux de travail, en insistant sur les employeurs au phénomène des jeunes en milieu de travail et ainsi donner entre autre de la formation, des outils et les équipements nécessaires, essentiels à la sécurité.

Lors de cette occasion, c'est M. Guy Côté, représentant en santé et sécurité chez Alcoa à Baie-Comeau qui a agi à titre de personne ressource et faire en sorte que cette activité soit une réussite. Au nom du Conseil central, je veux remercier toutes celles et ceux qui ont participé à l'événement. J'aimerais également remercier M. Guy Côté, qui, comme d'habitude, nous a été d'une aide fort précieuse.

Guillaume Tremblay, v.p.

P.S. Voir les photos en page 3

ÉDITORIAL

Bonjour à toutes et à tous

Dans l'objectif de bien vous informer et de mieux partager nos réalités, c'est avec une immense fierté que vous recevez la première édition du « *Rassembleur de la Côte* », le journal du Conseil central Côte-Nord. La mise en place de cet outil d'information fait suite à un mandat voté lors du congrès triennal de mai dernier et ce dernier paraîtra 3 fois par année et vous sera acheminé dans vos milieux de travail. Notre territoire est d'une grandeur qui fascine les touristes, cependant pour nous, il devient une réalité où il est difficile de prendre régulièrement contact avec toutes et tous et de vous tenir informés est un défi de taille.



Plusieurs dossiers fédéraux et régionaux nous portent de mois en mois et exigent un travail assidu pour défendre les droits des travailleuses et travailleurs. Le comité exécutif, de même

Lise Robichaud, **présidente** que les salarié-es feront tous les efforts nécessaires pour que ce journal nous rassemble, vous informe et collectivement nous aide à travailler ensemble pour soutenir les travailleuses et travailleurs dans leurs difficultés et aussi pour favoriser le développement de notre belle et grande région qu'est la Côte-Nord

Blague à part...

- **J'ai aperçu ta blonde l'autre jour, mais elle ne m'a pas vu!**
- **Je sais, elle me l'a dit.**

CAMPAGNE CSN: le Public, c'est la santé pour tout le monde!

La plupart d'entre nous avons entendu parler de cette campagne confédérale que porte l'ensemble du mouvement. Le Conseil central ne fait pas exception et c'est sur les chapeaux de roue que nous avons débuté régionalement nos activités.

Voici un rappel des principaux faits saillants réalisés à ce jour dans le cadre de la campagne.

- Le 29 octobre, présentation syndicale de la campagne par la tenue d'une conférence téléphonique simultanément à Sept-Îles et Baie-Comeau à l'intention des exécutifs syndicaux.
- Le 30 octobre, lancement public de la campagne par une conférence de presse du Conseil central à Baie-Comeau.
- Le 31 octobre, début des distributions publiques et massives des 2 premiers bulletins. D'abord une distribution a été faite aux parents dans la plupart de nos CPE, alors qu'à Tadoussac et Baie-Comeau, les automobilistes ont eu droit à un peu de lecture en attendant le traversier.
- Le 1er novembre, seconde distribution publique des bulletins aux automobilistes aux intersections

des boulevards Blanche et Laflèche à Baie-Comeau.

- Le 2 novembre, 3e distribution publique et massive des bulletins aux automobilistes aux intersections Laure et Smith à Sept-Îles.
- Le 12 novembre, publicité CSN dans les hebdomadaires régionaux de tout le Québec.

De plus, à ce jour, un grand nombre de nos syndicats ont pu être visités pour débattre des enjeux de cette campagne, que ce soit à l'occasion d'une assemblée générale ou d'une autre activité.

Nous souhaitons compléter cette tournée des assemblées d'ici aux Fêtes. Il est donc encore possible de nous inviter à vos assemblées générales pour y présenter cette campagne. Il suffit de nous communiquer vos dates d'assemblée. Nous comptons aussi sur votre présence à Sept-Îles, le 6 décembre lors de l'assemblée générale du CCCN où nous ferons le point sur cette première phase de la campagne.

Réjean Bradley
Salarié SAMVR



Courtoisie: Journal Le Plein Jour

Pourquoi un comité de surveillance?



Chaque syndicat doit se donner les moyens de s'assurer que l'argent des cotisations a été utilisé correctement et en conformité avec les décisions de l'assemblée générale.

Un travail de vérification s'avère donc nécessaire et c'est la tâche du comité de surveillance. Chaque syndicat doit, conformément à ses statuts, procéder à l'élection d'un tel comité. Le comité de surveil-

lance devrait être formé d'un minimum de trois personnes, élues par l'assemblée générale pour une période d'un an. Les membres du comité de surveillance ne doivent pas, bien sûr, être membres du comité exécutif puisqu'ils sont chargés par l'assemblée générale de surveiller si les dépenses encourues sont conformes aux règles et ont été faites dans le cadre des mandats confiés par l'assemblée générale. Le comité, au moins une fois l'an, fait un rapport écrit au comité exécutif et à l'assemblée générale.

Le comité de surveillance est un comité essentiel à la vie démocratique du syndicat. Son pouvoir est énorme, il peut même convoquer une assemblée générale s'il le juge nécessaire... La transparence financière c'est très important, à la CSN les finances d'un syndicat ne sont pas gardées secrètes. Un syndicat a la responsabilité de mettre les membres au courant de la situation financière et ce, de façon régulière... ce n'est pas seulement « l'affaire du trésorier... »

Chantal Côté, trésorière

Un réseau d'entraide chez vous!!!

C'est quoi ça????

C'est un regroupement de travailleuses et travailleurs qui sont préoccupés par les conditions de vie dans leur milieu et souhaitent améliorer les situations difficiles en développant l'entraide et la solidarité.

De plus en plus de travailleurs souffrent de détresse psychologique engendrée par des situations difficiles vécues dans leur milieu de travail (surcharge de travail, nombreux change-

ments, communication déficiente, etc.) qui provoquent des problèmes de toutes sortes: santé mentale, toxicomanie, violence et harcèlement. Les personnes aux prises avec ces différents problèmes se voient isolées et désemparées.

Le Conseil central Côte-Nord est responsable du développement des réseaux d'entraide dans les syndicats. Son appui se concrétise par

la formation sur l'entraide, des rencontres de suivi avec les responsables des syndicats locaux sur des thématiques sur la violence, le harcèlement, le suicide, la dépression, etc..

La personne responsable au CCCN est Lise Robichaud.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec la responsable au (418) 589-2608 ou au (418) 295-6722.

RAPPEL: NE PAS OUBLIER L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CCCN LE 6 DÉCEMBRE 2007 À SEPT-ÎLES

J'ai des valeurs...
J'investis où ça compte!



Ce journal est imprimé sur du papier recyclé



LES 5 À 7 SANTÉ-SÉCURITÉ EN IMAGES



Pour nous joindre
www.csn-cote-nord.com

CONSEIL CENTRAL CÔTE-NORD

999, rue Comtois
Baie-Comeau (Québec) G5C 2A5
690, boul. Laure, bureau 10
Sept-Îles (Québec) G4R 4N8
Téléphone: (418) 589-2608
Téléphone : (418) 962-5571
Télécopie: (418) 589-6873
Télécopie : (418) 968-0815
Messagerie : cccnbc@globetrotter.net



Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une très réjouissante période des fêtes!!!!

L'équipe de la rédaction:

Manon Verreault Courriel: cccnsecretariat@globetrotter.net

Hélène Girard Courriel: helene.girard@csn.qc.ca

S.V.P. faites parvenir vos articles à une de ces adresses

Merci!

Présentation des élu-es et salarié-es de la CSN

Vous ne connaissez pas toutes et tous les élu-es et les salarié-es à la CSN, qu'à cela ne tienne, à chaque parution du journal, nous vous en ferons la présentation. Cette fois-ci, c'est au tour de Lise Robichaud et Réjean Bradley.

Lise Robichaud

Présidente du Conseil central Côte-Nord—CSN

Je milite depuis environ 20 ans pour la CSN. J'ai débuté comme v.p. pour mon syndicat et par la suite, présidente durant trois mandats. J'ai siégé sur différents comités à la Fédération de la santé et des services sociaux. Enquêtrice pour la FSSS dans le dossier de l'équité salariale pour la région 09.



J'ai collaboré au Conseil central Côte-Nord au début des années 2000 en siégeant sur le comité de coordination de la condition féminine, en devenant formatrice pour le CCCN et en étant nommée comme responsable du réseau d'entraide.

Présidente du Conseil central Côte-Nord depuis juin 2005 en remplacement de Gilles Belzile.

Je vous salue bien syndicalement et vous dit à bientôt.

Réjean Bradley

Conseiller au service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale

Première apparition à la CSN comme militant de son syndicat local, affilié à la fédération du Commerce de 1992 à 1995.

Il a été élu comme officier, d'abord au Conseil central de Sept-Îles puis au Conseil central du Nord-Est lors de la fusion de 1995 à 1999.

En 1999, il est devenu salarié de la CSN, où après avoir effectué quelques remplacements en province, il obtenait en 2001 un poste permanent à Baie-Comeau à la fédération de la Métallurgie.

Finalement, en 2003, il obtient le poste de conseiller du SAMVR à Sept-Îles qu'il occupe depuis lors.

Réjean est un passionné d'informatique, c'est pourquoi, pour plusieurs d'entre nous, nous n'hésitons pas à faire référence à lui.



FORMATIONS À VENIR

- 29-30 novembre 2007: Initiation à la Santé et sécurité au travail (Baie-Comeau)
- 11, 12 et 13 décembre 2007: Exécutif syndical Niveau II (Sept-Îles)

Ne pas hésiter à consulter le calendrier des formations sur le site Web du Conseil central Côte-Nord—CSN

URGENT! **Besoin d'une personne formatrice provenant du secteur EST qui accepterait de se faire former et par la suite de donner des formations à d'autres militant-es.**